MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

PROJET DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE
Volet Financement de Projet d'Investissement (IPF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N° 016C/PRSEB-PROJET/IDA-2026 - SELECTION D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION EXTERNE FINALE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN SECTORIEL 2016-2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers les Ministères en charge de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, met en œuvre le Plan Sectoriel Éducation/Formation (PSE) 2016-2025, couvrant l'ensemble du système éducatif, du préscolaire à l'enseignement supérieur.

Ce PSE 2016-2025, approuvé en mai 2017 et endossé par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en juin 2017, s'articule autour de trois axes stratégiques : (i) améliorer l'accès et l'équité, (ii) renforcer la qualité et l'efficacité du système, (iii) améliorer la gouvernance et le pilotage. Sa mise en œuvre bénéficiant du soutien de l'AFD, de la Banque mondiale, de la BAD, du PME/GPE, de l'UNESCO-IIPE, de l'UNICEF et d'autres partenaires, est suivie via deux Plans d'Action Budgétisés (PATB 2017-2022 et 2023-2025) et un Plan Opérationnel de Suivi-Évaluation (POSE), qui prévoyait une évaluation à mi-parcours (réalisée en 2021, décalée à cause du COVID-19) et cette évaluation finale rétrospective et sommative.

En effet, dans le cadre de la clôture de ce cycle de planification et conformément aux dispositions du Plan Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (POSE), il est prévu de conduire une évaluation externe finale, rétrospective et sommative, portant sur la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2025. Cette évaluation finale marque la clôture du cycle 2016-2025 et doit alimenter directement les travaux de préparation du prochain cycle de planification sectorielle et le bilan national de l'Agenda Éducation 2030 (ODD 4).

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la sélection d'un cabinet indépendant chargé de conduire l'évaluation externe finale de la mise en œuvre dudit PSE 2016-2025.

II. OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

Conformément au POSE du PSE 2016-2025, l'objectif général de cette évaluation est d'apprécier dans quelle mesure les hypothèses fondamentales du PSE ont été pertinentes à la lumière des résultats obtenus et des leçons apprises.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

De façon spécifique, il s'agira de/d':

- analyser la mise en œuvre du PSE sur toute la période 2017-2025 au regard des trois axes stratégiques : (i) accès et équité ; (ii) qualité, diversité et efficacité interne/externe ; (iii) gouvernance et pilotage du système ;
- effectuer un bilan des financements effectivement mobilisés (Gouvernement, PTF, secteur privé) sur la période, avec une analyse spécifique de la période 2023-2025 et de l'évolution du gap de financement ;
- apprécier le renforcement de la capacité opérationnelle des structures de coordination et de pilotage (CICSEF, Task Force sectorielle) ;
- analyser les effets attendus et inattendus de la mise en œuvre du PSE, notamment sur les groupes vulnérables, les régions défavorisées et les genres ;
- apprécier la qualité du système de suivi-évaluation (SISEF) et son effectivité dans la production et l'utilisation des données de pilotage ;
- formuler des recommandations concrètes, hiérarchisées et associées à un plan d'action pour la préparation du prochain cycle de planification.

IV. PORTEE DE L'EVALUATION

4.1. Portée thématique
L'évaluation mettra l'accent sur cinq thèmes qui sont d'une importance clé pour la mise en œuvre du PSE 2017-2025 et qui concernent l'ensemble des différents ordres d'enseignement.

4.2. Portée institutionnelle et géographique
L'évaluation couvrira l'ensemble du territoire national en incluant une représentation équilibrée des différentes régions (zones urbaines, périurbaines et rurales, zones de convergence et zones prioritaires), à travers la collecte et l'analyse des informations recueillies auprès des institutions concernées.

4.3. Portée temporelle
L'évaluation couvrira toute la période de la mise en œuvre des deux Plans d'Actions Budgétisées (PATB) qui couvrent la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2025.

V. CRITERES DE L'EVALUATION DU PSE

L'évaluation finale de la mise en œuvre du plan sectoriel 2016-2025 sera guidée par les sept critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'équité, la durabilité, la cohérence et la transparence.

VI. LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION

Les livrables suivants sont attendus :
1. la note de cadrage ;
2. le rapport provisoire ;
3. le rapport final ;
4. le plan d'action pour les recommandations.

VII. PROFIL DU CABINET

• Domaine d'Expertise requise
Le cabinet/bureau d'études doit avoir :
- une Expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la planification ou de l'évaluation de politiques sectorielles Éducation-Formation ;
- une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine du financement de l'éducation et de la formation (avoir élaboré des modèles de simulation financière pour un secteur de l'éducation, ou avoir appuyé l'élaboration des Plans d'Action Budgétisé dans le secteur Education, ou avoir évalué la mise en œuvre de Plan de Travail Budgétisé);
- une bonne connaissance du système éducatif ivoirien et de son contexte institutionnel ;
- réalisé avec satisfaction au moins une (01) évaluation à mi-parcours ou finale d'un plan sectoriel-éducation en Afrique subsaharienne, de préférence dans la sous-région ouest-africaine ;
- une maîtrise écrite et orale du français ;
- une indépendance et absence de conflits d'intérêt vis-à-vis des structures de mise en œuvre du PSE (toutes les directions des 3 ministères sectorielles, les Unités de Gestion des Projets du secteur).

• Composition de l'équipe minimale requise
Le cabinet candidat doit avoir en son sein au moins **un (1) Chef d'équipe Expert en politiques éducatives, un (1) Expert en financement de l'éducation, un (1) Spécialiste Suivi–Évaluation et un Expert(e) en genre et inclusion sociale (souhaité)**.

VIII. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER

L'étude est prévue pour une durée de soixante (60) jours calendaires.

IX. PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La Sélection du Cabinet se fera selon la méthode de la Sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) et ce, conformément ***au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de septembre 2025 et relatif à l'acquisition de Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants.***

Le dossier de soumission devra être composé de :
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du Projet PRSEB ;
- Un dossier technique comprenant : les activités principales de votre Cabinet et le nombre d'années d'exercice dans le domaine de l'évaluation, l'expérience générale et les expériences spécifiques de votre cabinet, expérience des institutions internationales, PTF, et la capacité technique et administrative de votre cabinet ; etc (justifiées par des Attestations de Bonne Exécution (ABE)).
- une note méthodologique présentant votre compréhension de la mission et votre plan de travail assorti d'un chronogramme.

La date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêt est prévu pour **le lundi 20 juillet 2026 à 10 heures précises**. L'enveloppe du cabinet/ bureau devra porter la mention ***« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 016C/PRSEB-PROJET/IDA-2026 - SELECTION D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION EXTERNE FINALE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN SECTORIEL 2016-2025 »***

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (04) copies (le tout dans une grande et même enveloppe) et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous ou transmises par DHL, CHRONOPOSTE, FEDEX, etc.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas acceptées.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence du Comité d'évaluation et des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous **le même jour le lundi 20 juillet 2026 à 10 heures 30 minutes à l'adresse suivante : Unité de Gestion du Projet PRSEB, sise à Cocody 2 Plateaux, 7ème tranche - Ilot 252 - Lot 3039 - Téléphone : (225) 27 22 55 94 40 Adresse électronique : atmbra@yahoo.com** Cc **yeo_pefougne@yahoo.fr**

NB : Les termes de référence sont disponibles sur demande ou à retirer au siège de l'Unité Projet.